Annexe 2 - Fiche de candidature à un détachement

NB : Pour que la candidature soit recevable, la fiche de candidature, l'avis motivé du supérieur hiérarchique et l'avis motivé du corps d'inspection compétent doivent impérativement être renseignés.

Les candidatures au détachement font l'objet d'un traitement informatisé dénommé Pégase. Les mentions informatives relatives à ce traitement figurent à la fin de cette fiche de candidature.

Nom de famille (naissance) : .....
Nom d'usage : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....

Adresse personnelle :
.....
.....
.....
.....
Téléphone : .....
Téléphone portable :.....
Mél personnel :.....
Mél professionnel :.....

Administration d'origine :
.....
.....
Coordonnées du service gestionnaire

- Nom :
  .....
  .....
- Adresse :
  .....
  .....
- Téléphone : .....
- Mél : .....

Corps de fonctionnaires ou cadre d'emploi d'appartenance :
.....

Grade : Classe normale/hors classe/classe exceptionnelle*, échelon : .....depuis le :..... .....
* rayer les mentions inutiles

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr

Position administrative : Activité ◻ Congé (formation, parental) ◻ Disponibilité ◻ Autre ◻

Diplômes :

Doctorat :	Oui ◻	Non ◻	Dénomination :
Master 2 (Bac+5) :	Oui ◻	Non ◻	Dénomination :
Master 1 (maîtrise ou Bac+4) :	Oui ◻	Non ◻	Dénomination :
Licence :	Oui ◻	Non ◻	Dénomination :
Autre(s) diplômes :	Oui ◻	Non ◻	Dénomination :

Corps d'accueil sollicité (2 au maximum) :

Professeurs des écoles ◻ Peps ◻ CPE ◻

Agrégés ◻ Certifiés ◻ PLP ◻

Pour l'accueil dans le corps des agrégés, certifiés et PLP, préciser la discipline d'enseignement (1 seule discipline par corps) :

.....

Pour les disciplines économie et gestion et sciences industrielles de l'ingénieur, préciser l'option choisie :.....

Psychologues de l'éducation nationale ◻

Pour l'accueil dans le corps des psychologues de l'éducation nationale, choisir entre les spécialités :

◻ éducation, développement et apprentissages (exercice en école maternelle ou primaire)

◻ éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (exercice en CIO, établissement d'enseignement du 2d degré, etc.)

Académie(s) d'affectation souhaitée(s) ou département(s) pour les candidats à un détachement dans le corps des professeurs des écoles (deux maximum) :

Vœu 1).....

Vœu 2).....

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr

Je suis bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) au titre de l'article 62 de la loi du 11 janvier 1984[1] ☐

Je suis en situation de reclassement suite à inaptitude pour l'exercice de mes fonctions, dans une des situations suivantes :

Période de préparation au reclassement (PPR)[2] ☐
Poste adapté ☐

Pièces à joindre obligatoirement

• Curriculum vitae ; • Lettre de motivation ; • Copie des diplômes ; • Qualifications (décret n° 2004-592 du 17 juin 2004 et arrêté du 12 février 2019)[3] : - en sauvetage aquatique, pour un détachement dans le corps des Peps - en natation, pour un détachement dans le corps des professeurs des écoles - en secourisme, pour un détachement dans le corps des Peps et des professeurs des écoles	• Copie du statut particulier du corps ou cadre d'emploi d'origine (uniquement pour les personnels hors MENJ) ; • Grille indiciaire ; • Copie du dernier bulletin de paye ; • Copie du dernier arrêté de promotion ; • Arrêté de position (pour les candidats n'étant pas en position d'activité)

À le .....

Signature de l'intéressé :

[1] Article 62 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

[2] Décret n° 84-1051 du 30 novembre 1984 pris en application de l'article 63 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État en vue de faciliter le reclassement des fonctionnaires de l'Etat reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions

[3] Décret n° 2004-592 du 17 juin 2004 relatif aux qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les premier et second degrés
Arrêté du 12 février 2019 fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr

Avis motivé du supérieur hiérarchique du candidat au détachement

NB : cet avis ne se substitue pas à l'avis motivé du corps d'inspection compétent pour se prononcer sur la demande de détachement

Je soussigné(e)
.....

Qualité.....

ai pris connaissance de la candidature de : M. / Mme
.....

Avis :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avis favorable ☐ Avis défavorable ☐

À , le ;

Signature du supérieur hiérarchique :

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr

Mentions informatives relatives à l'application Pégase

Pégase est une application permettant la dématérialisation des dossiers de demande de détachement dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, afin de permettre à la direction générale des ressources humaines (DGRH) de consulter et de télécharger ces dossiers en format dématérialisé. Ce traitement a également une finalité statistique permettant de dresser un bilan de la campagne de détachement. Pégase constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministère chargé de l'éducation nationale (110 Rue de Grenelle 75007 Paris) pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016-679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère chargé de l'éducation nationale s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du RGPD. Les données d'identité, les coordonnées et les données relatives à la vie professionnelle des candidats sont recueillies via des formulaires. Sont destinataires des données les gestionnaires académiques habilités des divisions des personnels enseignants et les gestionnaires habilités de la DGRH du ministère (bureau des enseignants du 1er degré et bureau de gestion des carrières des personnels du second degré).

L'ensemble des informations recueillies est conservé tant que l'agent est en détachement. Pour les candidats ayant reçu une réponse défavorable, les données sont conservées pendant six mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition que vous tenez des articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, à l'adresse suivante : pegase@education.gouv.fr De la même manière, vous pouvez exercer les droits prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : https://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier adressé au : Délégué à la protection des données (DPD) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère chargé de l'éducation nationale, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr